



COMMUNIQUÉ
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Salaberry-de-Valleyfield refuse de faire les frais de la réorganisation des laboratoires médicaux en Montérégie

Salaberry-de-Valleyfield, le 20 septembre 2016 – En Montérégie, le personnel des laboratoires représenté par l'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) se réjouit de l'appui de la ville de Salaberry-de-Valleyfield à sa demande de moratoire sur le déploiement de la réforme des laboratoires médicaux, connue sous le nom d'OPTILAB. Convaincu que le transfert des analyses biomédicales de l'Hôpital du Suroît vers l'Hôpital Charles-Le Moyne, à Greenfield Park, menace les intérêts de la population du Suroît, le conseil de ville a adopté le 16 août dernier une résolution d'appui à la contestation menée par l'APTS.

« Le conseil municipal de Salaberry-de-Valleyfield partage nos objectifs de maintien des services de proximité et des emplois dans la région du Suroît », croit Francis Collin, répondant politique de l'APTS en Montérégie.

L'éloignement entre les lieux de prélèvement et de traitement des échantillons prolonge les délais imposés aux patients pour l'obtention des résultats et d'un diagnostic, tout en augmentant les risques de dégradation ou de perte des échantillons. C'est sans compter que les probabilités de congestion routière seront très probablement accrues en Montérégie au cours des prochaines années, en raison des multiples chantiers en cours et à venir. « De plus, ajoute Mathieu Leclerc, technologiste médical à l'Hôpital du Suroît et résident de Salaberry-de-Valleyfield, quand les résultats d'analyse comportent des valeurs critiques, il faut parfois agir vite, ce qui n'est pas évident quand le patient est à 75 km du laboratoire. La communication entre les intervenants est beaucoup plus facile et efficace quand tout se fait sur place. »

La réorganisation prévoit que les laboratoires de l'Hôpital Charles-Le Moyne reçoivent des prélèvements provenant de 73 points de service distincts, dont 25 se situent en Montérégie-Ouest. Pareille centralisation suppose une logistique serrée qui ne pourra être sans faille, à tout le moins au début.

« Le laboratoire de l'Hôpital du Suroît emploie 54 personnes formées en technologie médicale, rappelle Francis Collin. Une majorité de ces technologistes et autres professionnels devront être relocalisés et choisiront peut-être de déménager en dehors de la région du Suroît pour se rapprocher de leur nouveau lieu de travail. Cet exode de ressources qualifiées représente une perte pour Salaberry-de-Valleyfield, capitale de la région et cœur de son activité commerciale. »

Les porte-paroles syndicaux se présenteront à la réunion du conseil de ville de Salaberry-de-Valleyfield, tenue aujourd'hui, pour remercier ses membres d'avoir considéré avec attention les arguments soumis par l'APTS, et ce, dans le meilleur intérêt des citoyens de la Ville de Salaberry-de-Valleyfield et de la Municipalité régionale de comté (MRC) de Beauharnois-Salaberry.

À propos de l'APTS

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 32 000 Indispensables, occupant des postes professionnels et techniques dans les domaines du diagnostic, de la nutrition, de la réadaptation, de l'intervention psychosociale, du soutien clinique et de la prévention. De ce nombre, 4 592 travaillent dans les laboratoires. Dans la région du Suroît, l'APTS représente 328 personnes, dont 54 sont rattachées aux laboratoires.

- 30 -

Pour information : Francis Collin, répondant politique de l'APTS en Montérégie
Cell. : 514.608.0974